



Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 3 décembre 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'Etat le 09 DEC. 2020
et publié le 11 DEC. 2020 est exécutoire.

Question n° 17

Avis sur les ouvertures dominicales des commerces de la Ville de Saint-Amand-Montrond pour l'année 2021

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi trois décembre deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Monsieur Nicolas RIBET
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Pouvoir à Florence COMBES À partir du point n° 13 Pouvoir à Malika LACH-HAB
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 36
Membres votants : 38

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick BIGOT

Date de la convocation : 26 novembre 2020
Date de l'affichage : 26 novembre 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20201203-03122020Quest17-DE
Date de télétransmission : 09/12/2020
Date de réception préfecture : 09/12/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du jeudi 3 décembre 2020

Question n° 17

Avis sur les ouvertures dominicales des commerces de la Ville de Saint-Amand-Montrond pour l'année 2021

Monsieur Geoffroy CANTAT, 4^{ème} Vice-Président, présente ce dossier.

Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (loi Macron) ;

vu l'article L 3132-26 du Code du travail modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 précisant les modalités de modification des dates d'ouvertures dominicales des commerces ;

considérant que la Ville de Saint-amand-Montrond a consulté les associations de commerçants et les commerces de plus de 400 m² et, par courrier du 18 novembre 2020, a saisi Cœur de France afin d'obtenir l'avis du Conseil communautaire,

Pour 2021, les divers souhaits des commerces consultés sont les suivants :

Équipement de la maison : 7 dimanches

Dimanches 7, 14, 21 et 28 novembre 2021

Dimanches 5, 12 et 19 décembre 2021

Équipement de la personne : 9 dimanches

Dimanches 10 janvier 2021

Dimanche 4 juillet 2021

Dimanche 29 août 2021

Dimanches 21 et 28 novembre 2021

Dimanches 5, 12, 19 et 26 décembre 2021

Concessions automobiles : 5 dimanches

Dimanche 17 janvier 2021

Dimanche 14 mars 2021

Dimanche 13 juin 2021

Dimanche 19 septembre 2021

Dimanche 17 octobre 2021

Commerces de détail et de gros à prédominance alimentaire : 5 dimanches

Dimanche 28 novembre 2021

Dimanches 5, 12, 19 et 26 décembre 2021

La Ville de Saint-Amand-Montrond ayant validé ces propositions ;

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 36 pour et 2 abstentions (Michelle RIVET et Jennifer TIXIER)

émet un avis favorable pour les ouvertures dominicales demandées.

Le Président
Daniel BÔNE

